

PROGRAMME EXPERIMENTAL DEUXIEME SOUFFLE
Note à l'usage des associations

Vous souhaitez participer au déploiement du programme expérimental DEUXIEME SOUFFLE dans le cadre de votre demande de subventions ANS-PSF 2020. Ce programme créé en 2012, s'inscrit de manière prioritaire dans l'Item « **Promotion du Sport-Santé** » et l'axe fédéral : « **accueillir et accompagner les seniors isolés** ». Cette annexe a pour objet de vous présenter les grands axes de ce programme. N'hésitez pas à contacter votre référent technique pour de plus amples explications.

Pour quoi faire ?

Dans une **perspective de contribuer au bien-vieillir, de prévenir la perte d'autonomie et l'isolement** des personnes âgées par les activités Physiques et Sportives Adaptées (APSA) et ce, dans un but de maintien à domicile « en bonne forme », ce programme devra concourir à :

- Favoriser l'inclusion sociale des seniors,
- Préserver et améliorer le capital santé-bien-être,
- Favoriser l'accès aux soins et aux droits.

De quoi parle-t'on ?

DEUXIEME SOUFFLE est un dispositif fédéral **d'inclusion sociale via les activités physiques et sportives adaptées**, sécurisées et régulières de seniors fragilisés de + de 57 ans. Il se compose de 3 programmes distincts et complémentaires.

Cadrage de l'action :

- **Temps du parcours : en continu,**
- **Publics cibles : seniors fragilisés¹ isolés ou en voie d'isolement de + 57 ans,**
- **Nature des activités : Sport-santé-APA,**
- **Types de pratiques : Collective, individuelle, outdoor, indoor...**

Principe d'action :

Le Programme *Deuxième Souffle*, se décline en **3 sous-programmes distincts** qui définissent et structurent l'action en terme de déploiement territorial.

- **Les ateliers de Prévention Proxy'gène.**

Proxy'gène est un dispositif d'inclusion sociale dédié aux seniors fragilisés qui propose **la mise**

¹ Tout type de fragilité qu'elle soit économique et/ou sociale et/ou psychologique et/ou de santé.

en place d'ateliers de prévention par les APSA régulières et pérennes. Cette « mise en pratique(s) » physique, contribue à prévenir la perte d'autonomie (une cause majeure de rupture sociale) et l'isolement des seniors, via l'amélioration de leurs qualités physiques (reconditionnement physique) et la prévention de certaines pathologies/blessures. L'atelier d'APSA devra également permettre de favoriser le lien social (objectif de resocialisation) via les nouvelles rencontres, l'échange, le partage et la convivialité (spécificité du réseau Léo Lagrange). Cet espace-temps régulier doit aussi permettre d'accompagner des seniors de manière globale par l'intermédiaire de conseils alimentaires/sanitaires et d'aides aux démarches sanitaires (accès aux soins) et administratives (accès au Droit) et ce, en lien étroit avec les partenaires relais de l'action.

➤ ***Le séjour Oxy'Génération.***

Ce stage « sport-santé-bien-être » s'adresse aux seniors fragilisés et s'organise autour de l'alternance de temps d'APSA, d'activités culturelles, de découverte du patrimoine local, de jeux de société mais aussi de conférence et/ou atelier « santé-nutrition ». Dédiées aux seniors participants aux ateliers *Proxy'gène* et/ou à de nouveaux seniors fragilisés ayant été repérés par différents relais, ce dispositif doit permettre de favoriser le lien social, le vivre-ensemble et la fidélisation des publics dans les programmes fédéraux et ce, dans un cadre naturel délocalisé des lieux de pratiques et de vie habituels.

➤ ***Le dispositif d'Inclusion Sociale par le Sport et la Santé (I3S).***

I3S propose un accompagnement global personnalisé de seniors fragilisés participant aux ateliers proxygène, dans leur parcours d'accès à la pratique sportive régulière. Ce programme vise les objectifs d'inclusion sociale, d'accès aux soins et au Droit en tentant de lever un maximum de freins à l'inclusion des seniors dans ce parcours. Il s'agit, de proposer un accompagnement global individualisé aux seniors volontaires sur 18 mois issus de nos programmes « deuxième souffle », de façon à les stabiliser dans une activité à plus-value sociale et de santé. Cet accompagnement doit se poursuivre pendant toute la période de leur participation aux ateliers Proxy'gène en cas de demande de leur part. Ce dispositif I3S doit permettre d'accompagner le public cible sous forme de rencontres et/ou d'entretiens et/ou par téléphone afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins : difficultés économiques, administratives, démarche administratives, conseil sanitaires, aménagement de l'habitat. Il s'agit donc de travailler dans une logique de réseau facilitant l'orientations des personnes vers les ressources adéquates : travailleurs sociaux, professionnels de santé, de l'habitat, etc.

Conditions de participations pour les clubs :

- **Déposer une demande de labellisation** (contacter le référent votre référent),
- **Etablir une fiche-Action spécifique** (campagne PSF).